

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 24 avril 2018, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 212 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux espèces envahissantes/The Invasive Species Awareness Week Act*;
- projet de loi 213 — *Loi sur la Semaine de reconnaissance des professionnels paramédicaux/The Allied Healthcare Professionals Recognition Week Act*;
- projet de loi 219 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (chaussures inappropriées ou non sécuritaires)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Inappropriate or Unsafe Footwear)*;
- projet de loi 221 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire/The Rail Safety Awareness Week Act*;
- projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des étudiants de l'Université du Manitoba/The University of Manitoba Students' Union Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} GUILLEMARD;
- M. LAGASSÉ;
- M. LAGIMODIERE;
- M^{me} KLASSEN;
- M. NESBITT;
- M^{me} la ministre SQUIRES;
- M. SWAN;
- M. WIEBE;
- M. le ministre WISHART;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu :

- M. NESBITT à la présidence;
- M. WOWCHUK à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 213 — *Loi sur la Semaine de reconnaissance des professionnels paramédicaux/The Allied Healthcare Professionals Recognition Week Act* :

Bob Moroz	Manitoba Association of Healthcare Professionals
Jennifer Wojcik	Les diététistes du Canada
Jim Hayes	Association manitobaine de physiothérapie
Esther Hawn et Heidi Garcia (<i>avec le consentement du Comité</i>)	Manitoba Society of Occupational Therapists
Bram Kok	Manitoba Orthotics and Prosthetics Association

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 219 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (chaussures inappropriées ou non sécuritaires)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Inappropriate or Unsafe Footwear)* :

Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Allison Ferry	Particulier
Amy Tuckett	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 221 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire/The Rail Safety Awareness Week Act* :

Kate Fenske et sergent Paul Leaden (*avec le consentement du Comité*) CN

Le Comité a entendu six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des étudiants de l'Université du Manitoba/The University of Manitoba Students' Union Amendment Act* :

Dele Ojewole	Particulier
Tanjit Nagra	Association des étudiants de l'Université du Manitoba
Jakob Sanderson	Particulier
Tiana Kriegl	Particulier
Allison Kilgour	Particulier
Owen Black	Particulier

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 212) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux espèces envahissantes/The Invasive Species Awareness Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 213) — *Loi sur la Semaine de reconnaissance des professionnels paramédicaux/The Allied Healthcare Professionals Recognition Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 219) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (chaussures inappropriées ou non sécuritaires)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Inappropriate or Unsafe Footwear)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 221) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire/The Rail Safety Awareness Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des étudiants de l'Université du Manitoba/The University of Manitoba Students' Union Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. NESBITT

Le 24 avril 2018